

Tout principe est un jugement, tout jugement est l'effet de l'expérience, et l'expérience ne s'acquiert que par l'exercice des sens.

Sade

I INNOV. DOC

La Lettre d'Information du Laboratoire Redéploiement Industriel et Innovation
Université du Littoral Côte d'Opale, Dunkerque

n°10 - Janvier 2000

EDITORIAL

Culture

Culture d'entreprise, culture locale, culture salariale, culture entrepreneuriale, culture de la "malbouffe" contre celle du "terroir"... On pourrait encore allonger cette liste à souhait, en fonction du sujet à traiter. Il existe toujours une espèce de "boîte noire", de formule magique, qui permet de trouver une réponse au problème posé.

Mais qu'est-ce que la culture ? D'où vient-elle ? La culture se construit. C'est le produit de l'Histoire, du temps, de l'histoire de rapports de force entre les individus pour conquérir ce qui est indispensable à leur survie physique et intellectuelle.

Culture américaine contre cultures européenne ou africaine ? De qui se moque-t-on dans un monde où seul le marché compte ? Où une seule norme de production (la plus capitalistique), de consommation (la plus huppée), de circulation (la plus rapide) définit les activités humaines "officielles" et "informelles" ? ... Il est vrai que certaines plantes poussent en Asie et non en Europe, ni aux États-Unis !

SOMMAIRE

Au Carrefour des Rencontres

- ⇒ Séminaires Économie et Innovation
- ⇒ La "Toile" de RII, la recherche en réseaux

2

La Recherche en Marche

- ⇒ Publications & communications
- ⇒ Activités éditoriales

4

Le Centre « Recherche Universitaire et Études Économiques »

- ⇒ La RUEE vers les affaires
- ⇒ Programme du Colloque franco-belge : Infrastructures de transport et co-développement

6

Le Point sur...

- ⇒ Michel VERRET : Sur le régime des mots en économie
- ⇒ Olivier COPPIN : Quelles perspectives d'emploi pour Sollac City ?
- ⇒ Dimitri UZUNIDIS : Entrepreneurat scientifique

8

Les Rendez-Vous de RII

12

Directeur de la publication : Dimitri Uzunidis • Rédacteurs : Renaud Bellais et Jérôme Ziel

Le Laboratoire "Redéploiement Industriel et Innovation" est animé par Dimitri Uzunidis et Sophie Boutillier.

Il bénéficie des services scientifiques de la Maison de la Recherche en Sciences de l'Homme, de l'Université du Littoral.

Prix : 20 francs • Abonnement annuel : 50 francs (France) ou 80 francs (étranger)

ISSN 1285-0837 • Publication paraissant en janvier, mai et septembre

Université du Littoral-Côte d'Opale – Maison de la Recherche – 21, quai de la Citadelle – 59240 DUNKERQUE
téléphone : 03.28.23.71.34, 03.28.23.71.35 ou 03.28.23.71.47 – fax : 03.28.23.71.10 – email : labrii@univ-littoral.fr

<http://www-heb.univ-littoral.fr/rii>

Au Carrefour des Rencontres

Séminaires Économie et Innovation

- o *Théorie de l'entrepreneur et faits économiques : Éléments d'analyse tirés des expériences japonaise, chinoise, indienne et coréenne, 27/10/1999.*

Les pays asiatiques sont un champ d'expérimentation complexe pour les réformateurs libéraux. Comme le souligne **Jérôme Ziel**, sur ce continent comme ailleurs dans le monde, l'entrepreneur suscité par les réformes est un entrepreneur contraint, jouant le rôle d'une rustine au moment où la croissance s'essouffle et le chômage... s'envole. La faiblesse persistante du taux de création d'entreprises provient en outre d'une tradition intellectuelle et sociale qui valorise les actions collectives aux dépens de l'individu.

- o *Rôle des collectivités locales et intégration européenne, 15/10/1999*

La prospective économique des territoires a-t-elle encore un sens ? Face à l'intégration européenne qui gommara les frontières administratives, affaiblira le pouvoir décisionnel des instances nationales et réduira les marges de manœuvres fiscales des collectivités locales, **Olivier Coppin** montre que cette situation accroîtra au contraire le rôle stratégique des Pouvoirs Publics dans la construction des spécificités locales. Or, celles-ci reposent d'abord sur une dynamique de long terme qui ne peut être appréhendée qu'à l'aide d'éléments prospectifs.

La "Toile" de RII, la recherche en réseaux

- o *La place de Dunkerque et du littoral dans le développement régional, Agence d'Urbanisme de Dunkerque, 10/9/1999.*

La position économique hégémonique de la métropole lilloise et les problèmes de saturation de l'espace rencontrés par les instances belges et néerlandaises ont amené F. Damette, J. F. Stevens et F. Ampe à formuler deux axes de développement pour la région dunkerquoise : l'enrichissement du tissu productif local par les services aux entreprises et l'innovation ; la définition d'une stratégie portuaire européenne où Dunkerque serait à l'initiative d'actions pilotes.

- o *Université d'été "Crise économique, technologie, travail", Fondation Jacquemotte (Bruxelles) et Laboratoire RII, Roisin (Belgique), 18/9/1999*

La théorie classique analyse les cycles comme la conséquence de désajustements entre l'offre et la demande. Elle ne prend pas en compte la lutte entre les intérêts divergeants des divers groupes constituant la

société. Actuellement, le problème provient de ce que la bourgeoisie, de classe révolutionnaire, est en train de se transformer en une classe rentière et parasitaire. Les contradictions du capitalisme sont de plus en plus apparentes : alors que dans la théorie économique et dans le discours politique, se confirme le retour en force de l'entrepreneur, dans la réalité les firmes géantes fusionnent entre elles et ne cessent de consolider leur domination. Et ce n'est pas l'avènement de la société de l'information qui pourra inverser cette tendance. Par contre, ce thème constitue une opération efficace de mystification de la population active, en lui cachant la dure réalité de son exploitation.

- o *Colloque "Biomatériaux. Le chercheur-entrepreneur". Institut Supérieur du Commerce International à Dunkerque, 24/9/1999.*

La nouvelle loi sur l'innovation et la recherche votée le 12/7/1999 vise à transformer certains chercheurs en entrepreneurs *high-tech*. Un nouveau statut pour le chercheur-entrepreneur a été défini, des incubateurs vont être créés et des aides financières vont irriguer l'entrepreneuriat universitaire. La discussion a soulevé plus de questions qu'elle n'a apporté de réponses, plus spécialement sur le coût social et le devenir des universitaires et de la recherche fondamentale. D'autre part, les discussions portant sur le capital-risque ont montré que, en France, non seulement il est insuffisant mais aussi ne finance que des entreprises déjà en croissance, prêtes à être rachetées par des grands groupes industriels de l'information, de la communication, de la chimie ou des biotechnologies.

- o *Society for the History of Technology Annual Meeting, SHOT/Henry Ford Museum, Detroit et Dearborn (Michigan), 7-10/10/1999.*

Y a-t-il un lieu plus approprié que Detroit pour évoquer l'histoire de la technologie ? Symbole de l'industrialisation américaine, la cité de l'automobile a accueilli cette année le colloque de la SHOT – avec le soutien du Henry Ford Museum et de l'Université de Detroit-Mercy. Ce colloque a représenté une occasion unique de confronter les points de vue des économistes, historiens, sociologues et autres spécialistes des sciences humaines sur ce thème.

Deux thèmes transversaux ressortent des divers ateliers : la compréhension des impacts économiques et sociaux de la technologie (notamment son acceptation et son intégration) et le rôle de l'État dans la dynamique technologique. Sur ce dernier thème, le rôle des dépenses militaires de RD a été amplement évoqué et **Renaud Bellais** est intervenu sur la question des transferts de technologies, du militaire au civil, dans les technologies de l'information. Si de nombreuses questions restent à traiter, ce colloque a souligné l'intérêt de ces deux thèmes et la nécessité de les approfondir.

- o *Conférence-débat : Recherches et prospective économique : le cas de Dunkerque, Maison de la Recherche en Environnement Industriel de Dunkerque, 21/10/1999*

Quel sera l'avenir de Dunkerque ? Entouré de représentants du monde économique local, **O. Coppin** a proposé différentes pistes de réflexion à partir desquelles doit se former un projet de développement intégré. Face à l'emprise économique des industries lourdes, la nécessaire diversification du tissu économique passe par l'émergence de nouvelles activités (filière éco-industrielle et énergétique), d'infrastructures de transport et de communication performantes et de nouveaux services à forte valeur ajoutée (conseil, ingénierie, formation, recherche scientifique,...) qui favoriseront l'émergence de nouvelles synergies entre les acteurs économiques locaux. La reconstruction des fondations de l'économie dunkerquoise ne se fera que sous l'impulsion d'un projet fédérateur. Et si la création d'un parc ludo-culturel et scientifique tourné vers l'environnement et l'énergie en était un ?

- o *Semaine de la science, Ecomania Dunkerquoise, 22/10/1999*

Dans le cadre de la semaine de la Science, le laboratoire Redéploiement Industriel et Innovation a organisé la première Ecomania de l'Université du Littoral Côte d'Opale. Destinée aux élèves de classes de sixième, quatre équipes des collèges de l'agglomération dunkerquoise sont parties à la recherche d'indices pour découvrir les grandes étapes du développement économique de Dunkerque.

- o *Colloque "Que ne peut l'informatique ?" Conseil National des Arts et Métiers, du 27 au 29/10/1999*

Porteur de grands espoirs politiques, économiques et sociaux dans les années 1950 et 1960, l'informatique a désormais près d'un demi-siècle. À l'occasion de ce colloque organisé par l'Université Paris-Nord et le CNAM, chercheurs et praticiens de l'informatique, philosophes, sociologues et économistes ont, à l'aube de l'an 2000, cherché à dresser un bilan des apports de l'informatique à la société (connaissance de la pensée, satisfaction des besoins sociaux, pratique artistique) mais aussi des contradictions que son usage provoque (fichage croissant des individus, difficulté du contrôle social des systèmes intelligents, intensification du travail).

O. Coppin et **B. Laperche** se sont intéressés au rôle de l'informatique dans la mondialisation. Ils ont mis l'accent sur la virtualité du village planétaire créé par l'informatique du fait de la forte concentration dans les pays les plus riches de la planète des outils informatiques et des transactions informationnelles. Leur démarche a abouti à une analyse critique de la société de l'information, justifiée par la marchandisation croissante de l'information et par son appropriation par les grandes firmes.

Les actes du colloque sont disponibles sur le site : <http://www.cnam.fr/actualites/QNPI.htm>

- o *Colloque "Entrepreneuriat et enseignement : rôle des institutions de formation, programmes, méthodes et outils", Académie de l'Entrepreneuriat, Lille, 15-16/11/1999*

Le nombre de formations destinées aux créateurs d'entreprises est en croissance constante. Tout en revenant sur les programmes de formation et les expériences pédagogiques (méthodes, outils), ce congrès a permis de mettre en discussion le consensus sur l'héroïsme de l'entrepreneur. **S. Boutillier** et **D. Uzunidis**, en nageant à contre-courant, ont présenté une communication montrant que l'enseignement en matière de création d'entreprise doit mettre en avant d'une part, le réseau de relations (personnelles et financières); d'autre part, l'information et la connaissance comme ingrédients essentiels de la réussite entrepreneuriale.

- o *Séminaire "L'entrepreneur révolutionnaire", Institut Supérieur de Commerce International de Dunkerque, 23/11/1999*

Lors de ce séminaire **S. Boutillier** et **D. Uzunidis** ont présenté la thèse selon laquelle la réussite actuelle de l'entrepreneur est une aventure collective. L'entrepreneur est socialisé parce qu'il intervient dans un environnement façonné par la grande entreprise. Il est cependant indispensable au fonctionnement du capitalisme monopoliste parce qu'il se faufile dans les interstices que les grandes firmes et l'État en se retirant lui ont laissé ou lui ont aménagé : services sociaux, artisanat, petit commerce, innovation technologique, sous-traitance, ...

- o *Conférence internationale "Transfert, Recherche et Développement Environnement : quels débouchés ?", Laboratoire Interdisciplinaire en Sciences de l'Environnement (LISE), ULCO, Wimereux, 23/11/1999*

Après un constat des relations industrie-recherche en France et dans le Nord/Pas-de-Calais, rappelant à nouveau l'écart entre productions scientifiques (publications) et technologiques (brevets, créations d'entreprise), des institutions françaises et étrangères ont présenté leurs démarches et méthodes de valorisation de la Recherche publique. Ce colloque, qui s'est achevé sur la présentation du parcours de "chercheurs entrepreneurs" a laissé en suspens l'épineuse question du devenir de la production de connaissances fondamentales...

- o *Electronic Age Seminar, ULCO/University of Kent at Canterbury, Canterbury, 15/12/99*

Cette réunion a été organisée en vue de la préparation d'une conférence en juillet 2000, concernant l'impact du commerce électronique sur les ménages, les entreprises et la sécurité des paiements électroniques. **R. Bellais** et **B. Laperche** exposeront de plus les thèses du Lab.RII sur les nouvelles technologies de l'information, développement technologique et réseaux marchands.

La Recherche en marche

Publications & Communications

octobre 1999 – janvier 2000

- * BELLAIS R., Does Defense R&D Really Constitute an Economic Burden and Useless Expenditure?, *Society for the History of Technology Annual Meeting*, Detroit (Michigan), 7-10/10/1999.
- * BELLAIS R., *Defense R&D and Information Technology in a Long-Term Perspective*, Document de travail n°28, Lab.RII/ULCO, Dunkerque, 10/1999.
- * BELLAIS R., *Production d'armes et Puissance des Nations*, col. "Économie et Innovation", L'Harmattan, Paris, 1999.
- * BELLAIS R., Armements, une restructuration à enjeux multiples, *Avancées*, Bruxelles, 12/99.
- * BELLAIS R., LAPERCHE B., Valorisation de la recherche et entrepreneuriat scientifique : les enjeux de la propriété industrielle. L'expérience du centre de transfert Recherche Universitaire et Études Économiques (RUEE), Colloque international *Transfert Recherche et Développement Environnement : quels débouchés*, ULCO, Wimereux, 23/11/99.
- * BOIVIN P., *Le capital-risque aux États-Unis dans les technologies de l'information*, Document de travail n°29, Lab.RII/ULCO, Dunkerque, 11/99.
- * BOIVIN P., Le capital-risque aux États-Unis, Colloque *Donner corps à l'esprit d'entreprise*, Association INNOVAL, ULCO, Dunkerque, 19/11/99.
- * BOUTILLIER S., Enseigner l'entrepreneuriat, Colloque *Donner corps à l'esprit d'entreprise*, Association INNOVAL, ULCO, Dunkerque, 19/11/99.
- * BOUTILLIER S., UZUNIDIS D., Entrepreneur, esprit d'entreprise et économie, Premier Congrès de l'Académie de l'Entrepreneuriat, *Entrepreneuriat et enseignement : rôle des institutions, programmes, méthodes et outils*, Lille, 15-16/11/99.
- * BOUTILLIER S., UZUNIDIS D., *L'entrepreneur révolutionnaire*, Séminaire de l'Institut Supérieur de Commerce à Dunkerque, le 23/11/99.
- * BOUTILLIER S., LAPERCHE B., COPPIN O., UZUNIDIS D., ZIEL J., *Innovation, accumulation et valeur*, Document de travail n°26, Lab.RII/ULCO, Dunkerque, 9/99.
- * COPPIN O., Croissance du marché des technologies de l'information et évolution des flux transfrontières de données, Colloque *Que ne peut l'informatique ?*, Conservatoire National des Arts et Métiers, Paris, 27-29/10/99.
- * COPPIN O., *Recherches et prospective économique : l'avenir de Dunkerque*, Conférence-Débat dans le cadre de la semaine "Science en fête", Maison de la recherche en environnement industriel de Dunkerque, 21/10/99.
- * LAPERCHE B., Nouveaux outils informatiques et mondialisation des pratiques d'intelligence économiques, Colloque *Que ne peut l'informatique ?*, CNAM, Paris, 27-29/10/99.
- * LAPERCHE B., Capital-risque, entrepreneuriat et stratégies techno-financières des firmes, Colloque *Biomatériaux. Du chercheur à l'entrepreneur*, ULCO, Dunkerque, 24/9/99.
- * LAPERCHE B., L'info et la firme, *L'Humanité*, 17/11/99.
- * LAPERCHE B., La recherche mise en stock-options ?, *L'Humanité*, 10/12/99.
- * LAPERCHE B., Entrepreneuriat, innovation et protection de la propriété intellectuelle, Colloque *Donner corps à l'esprit d'entreprise*, Association INNOVAL, ULCO, Dunkerque, 19/11/99.
- * MEURET A., *Formation/modèle de la compétence : l'introuvable relation ?*, Document de travail n°27, Lab.RII/ULCO, Dunkerque, 9/99.
- * MUDARD N., *Entrepreneurs et dynamique territoriale. Quels profils, quels défis, pour l'économie de Dunkerque ?*, Observatoire Économique de la Région Dunkerquoise, RUEE/Lab.RII/ULCO, Dunkerque, 11/99.
- * UZUNIDIS D., À propos de l'"entrepreneurialité" de la recherche en France, Colloque *Biomatériaux. Du chercheur à l'entrepreneur*, ULCO, Dunkerque, 24/9/99.
- * ZIEL J., *Théorie de l'entrepreneur et faits économiques. Éléments d'analyse tirés des expériences japonaise, chinoise, indienne et coréenne*, Thèse de doctorat, Lab.RII/ULCO, Dunkerque, 9/12/99.



Activités éditoriales

- ✓ *Innovations, Cahiers d'économie de l'innovation*, n°11, 2000-1, "Déséquilibre, innovation et rapports sociaux".

M.P. Bes, J.L. Caccamo, M. Chossudovsky, R. Garnett, H. Jorda, D. Konstadakopoulos, J. Lachmann, A. Meuret, V. Oltra, J. Petras.

Évolutionnisme, Institutionnalisme, Conventionalisme, Postmodernisme,... Les économistes inventent des formules magiques, créent des courants et des écoles pour échapper au péché originel de leur science, celui d'avoir adopté un jour le principe de l'équilibre des marchés. La liberté d'entreprendre étant un leurre, le progrès économique va de pair avec des changements techniques, institutionnels et sociaux profonds.

Le déséquilibre est ainsi l'essence même de l'économie de marché. Sinon comment expliquer l'innovation, les stratégies de concurrence, l'intervention des États ou les besoins sans cesse renouvelés ou jamais satisfaits ? Les marchés sont façonnés par les grandes firmes et sont quotidiennement inondés par des marchandises nouvelles. Les réglementations internationales révèlent le bras de fer entre les États pour mieux défendre les intérêts des financiers et des industriels nationaux. Sans déséquilibre, pas de croissance, pas de crise non plus. La routine s'installerait, la bureaucratie l'emporterait.

Ce numéro d'*Innovations*, qui réunit des contributions d'économistes français et anglo-saxons, est consacré à la problématique du déséquilibre en matière de progrès technique et dans les rapports sociaux. Un rôle important est donné à l'État qui tant au niveau territorial qu'international s'applique à favoriser l'émergence ou la consolidation de nouvelles activités économiques.

- ✓ Dieter HILLAIRET, *L'innovation sportive*, col. "Économie et Innovation", Série Clichés, L'Harmattan, 1999, 240 pages.

Le marché des sports et des loisirs est aujourd'hui guidé par la création incessante de nouveautés techniques et de nouveaux concepts ludiques et de compétition. Mais concevoir des activités originales et lancer des innovations pour mieux glisser, pour nager plus vite ou pour courir agréablement n'est pas aisé dans un environnement de concurrence féroce. L'innovation sportive est complexe. Des scientifiques, des ingénieurs, des athlètes de haut niveau, des petits et grands industriels s'associent pour satisfaire un consommateur en quête de sensations nouvelles.

Dieter Hillairet étudie plus particulièrement dix innovations sportives qui ont stimulé le marché des équipements et des services sportifs (le Skwal, l'Hydro-speed, le Bob-raft, l'Aventure Parc, etc.). Il nous propose une analyse entrepreneuriale et montre comment certains entrepreneurs ont su transformer une simple idée en un produit ou un loisir porteur. Les photos illustrent à merveille ces nouveautés qui donnent du piment à notre temps libre.

Grâce à une approche didactique et claire, très axée sur la réalité du marché, cet ouvrage s'adresse aux universitaires, enseignant la gestion et l'économie de l'entreprise et de l'innovation, et aux responsables de l'industrie du sport.

- ✓ Henri JORDA, *Travail et discipline. De la manufacture à l'entreprise intelligente*, col. "Économie et Innovation", L'Harmattan, 1999, 208 pages.

Dans l'esprit de tous, nous vivons aujourd'hui des mutations économiques, sociales et technologiques qui se manifestent notamment dans ces lieux de production et de vie que sont les entreprises. Cet ouvrage replace ces transformations dans la longue histoire du travail salarié. La recherche d'une plus grande efficacité économique a exigé la mise en place de techniques et d'instruments de contrôle du travail, alors même que les employeurs diffusent un discours centré sur l'autonomie, l'initiative et l'imagination au travail.

L'auteur nous présente ici les différents aspects historiques et actuels de la discipline au travail et de la discipline par le travail : quelles sont les stratégies de soumission mises en œuvre par les entreprises ? Comment s'exerce sur le salarié la pression du groupe auquel il appartient ? Comment chaque individu nourrit lui-même ce processus de contrôle ?

L'homme, étant le grand absent de la théorie économique dominante, il importe donc de recourir à l'anthropologie pour montrer que les pratiques managériales reposent sur une certaine idée de la conformité humaine et que, en dépit des changements intervenus dans l'air du temps, il s'agit toujours, dans la réalité, de faire plier les êtres.

- ✓ Renaud BELLAIS, *Production d'armes et puissance des nations*, col. "Économie et Innovation", L'Harmattan, 1999, 224 pages.

Kosovo, Timor, Tchétchénie,... de nombreux conflits marquent l'après-guerre froide, alors que beaucoup espéraient que la fin du conflit Est-Ouest permettrait le désarmement du monde. Nous sommes bien loin de cette "fin de l'histoire", et cette situation n'est pas pour déplaire aux "marchands de canons" ! La production d'armements semble avoir un bel avenir, ce qui suscite moult inquiétudes. Que de richesses gaspillées à un moment de fort chômage et de pauvreté galopante...

Si la production d'armements peut paraître comme une dépense improductive, elle contribue pourtant à la croissance économique en longue période et surtout confère une puissance indéniable aux États. L'histoire des technologies révèle que de nombreuses activités ont fait leurs premières armes sous l'aile protectrice des commandes militaires.

L'armement est un terrain propice à l'expérimentation de nouvelles technologies et enrichit activement, continuellement la base scientifique et technique sur laquelle se fonde la puissance économique des nations. Dans la durée, lorsque l'interaction entre ces deux sphères économiques parvient à s'établir et à se maintenir, production d'armements et puissance des nations vont de pair.



Le Lab.RII sur le web :
<http://www-heb.univ-littoral.fr/rii>

Centre "Recherches Universitaires et Études Économiques"

La RUEE vers les affaires

o *DESS "Entrepreneuriat et redéploiement industriel" : promotion 1999-2000*

La deuxième année du DESS a commencé le 5 octobre. Après les cours théoriques des trois premiers mois, les conférences consacrées à des sujets variés commencent à partir du mois de janvier et jusqu'en avril : capital-risque, développement local, aides à la création d'entreprise, rapports PME/grandes entreprises dans quelques secteurs industriels clés comme l'armement, industries du recyclage des déchets ménagers, comparaisons de profils d'entrepreneurs Europe/Asie, propriété intellectuelle, etc. assurées par des universitaires de Montpellier, de Clermont-Ferrand, de Lille et des professionnels de l'entreprise et d'organismes publics nationaux et internationaux. L'objectif du DESS est d'ouvrir l'horizon du futur chef d'entreprise dont la qualité première doit être la curiosité ! Et c'est pour cette raison que le DESS "ERI" était présent le 27 novembre au premier Salon de l'Éducation à Paris.

Deux groupes équilibrés composent la promotion 1999/2000. Le premier en formation initiale regroupe des étudiants titulaires d'une maîtrise ou d'économie, ou de gestion, ou de géographie ou d'AES, le second réunit des étudiants qui ont repris des études après une longue expérience professionnelle.

o *Colloque "Donner corps à l'esprit d'entreprise", Association INNOVAL, ULCO, Dunkerque, 19/11/1999.*

L'association INNOVAL des étudiants du DESS Entrepreneuriat et Redéploiement Industriel et RUEE ont organisé un colloque sur l'entrepreneuriat des jeunes diplômés lors duquel trois axes ont été présentés : i) le financement (capital-risque et de proximité) ; ii) l'assistance et l'accompagnement (réseaux institutionnels et aides diverses) ; iii) témoignages et formation (profils, embûches et enseignement).

Le constat est simple : trop d'aide tue l'aide. L'entrepreneur en herbe se perd dans les méandres de la législation et des administrations. Les rigidités du capitalisme français enlèvent à l'initiative individuelle tout ce qu'elle peut avoir de plus précieux : la spontanéité...

o *Concours "Jeunes créateurs d'entreprise du Littoral" 2000*

La création de petites entreprises est au cœur de la dynamique économique d'une région et source de nouveaux emplois. Donner aux jeunes leur chance, c'est donner une chance à l'économie locale de s'enrichir et de se diversifier. C'est pourquoi l'Université du Littoral

Côte d'Opale organise le concours "Jeunes créateurs d'entreprises du Littoral" à partir du 3 janvier 2000, dans la continuité du concours qui a eu lieu l'année dernière. Les inscriptions doivent se faire avant le 5 février 2000.

Une nouveauté cette année toutefois, et de taille : la Chambre de Commerce et d'Industrie de Dunkerque s'est associée activement au concours. La CCID avait déjà offert des formations aux candidats en 1999. Depuis l'automne 1999, elle a en outre offert une dotation financière de 150 000 francs pour une période de trois ans. L'Université et la CCID pourront ainsi promouvoir conjointement le développement de l'esprit d'entreprise et la concrétisation des projets de créations d'entreprises dans la région de Dunkerque auprès des étudiants et des jeunes diplômés.

Renseignements : Renaud Bellais, 03.28.23.71.47

o *INTERREG : les migrations transfrontalières*

La proposition au programme européen Interreg vient d'être retenue. L'étude portera sur les flux transfrontières de travailleurs entre la France et la Belgique, tant sur le plan quantitatif que qualitatif (niveaux de qualifications, métiers). Ce programme sera mené en coopération avec l'université du Kent qui a pour tâche d'étudier les flux transfrontières entre la Grande-Bretagne et d'autres pays de l'Union européenne. L'objectif de ces travaux est de déterminer les opportunités, aussi bien que les freins aux flux transfrontières de main d'œuvre pour en déterminer leurs origines et leurs causes.

Renseignements : Sophie Boutillier, 03 28 23 71 34

o *Enquête sur les Compétences dans les technologies de l'information dans la région du Littoral Nord/Pas-de-Calais*

Le Centre RUEE réalise pour le CUEEP du Littoral Nord/Pas-de-Calais une enquête auprès de plus de 100 entreprises sur les besoins en termes de compétences. Cette enquête permettra d'adapter les formations universitaires du Littoral aux besoins actuels et futurs des entreprises de la région.

Responsables : Blandine Laperche, Nathalie Mudard.

o *Les enjeux de la propriété industrielle*

Huit séminaires sont organisés avec l'INPI pour sensibiliser les créateurs d'entreprises scientifiques à la propriété industrielle comme... pièce maîtresse de la propriété du capital (voir programme p.11).

- o *Chambre de Commerce et d'Industrie de Dunkerque, Démarche prospective "Dunkerque 2005, un avenir partagé !"*

Quatre séminaires d'étude ont été programmés sur "Milieu local et Mondialisation". Sont discutés les effets perturbateurs externes et les mutations d'un milieu industrialo-portuaire pour les cinq prochaines années. Olivier Coppin représente RUEE.

- o **Comité Local Emploi Formation (CLEF), le 14/12/99 à la Maison du Développement Économique**

La séance a repris les éléments du diagnostic local, les actions à mettre en place et les moyens disponibles dans le cadre de l'arrondissement de Dunkerque. Nathalie Mudard est intervenue sur la nécessité de coordination entre l'ANPE et les instituts de formation

Colloque franco-belge Infrastructures de transport et co-développement

*Sous le haut patronage du Ministre des Transports français
et du Ministre-Président de la Communauté française de Belgique*

PROGRAMME :

Quelles interrogations et quelle réponses pour le Nord/Pas-de-Calais ?

Le 14/1/2000, à la Maison de la Recherche
en Environnement Industriel de Dunkerque (MREID)

8h45 : Accueil

9h15 : Allocutions d'ouverture

Représentant du Conseil Régional NPdC

P. Perrod, président du Conseil National des Transports,
Ministère des Transports français

9h30 : 1er atelier : *Infrastructures de transport : quelles stratégies pour le développement local ?*

Président de séance : **O. Coppin**, Laboratoire RII, ULCO

J. Moulhade, ULCO ; discutant : **P. Gambier**, ULCO - *Les infrastructures de transport comme facteur d'attractivité et de création d'activités*

C. Lesort, directeur de l'Agence d'Urbanisme de Dunkerque ; discutant : **D. Uzunidis**, ULCO - *Infrastructures de transport et aménagement du territoire : quels défis pour les collectivités locales ?*

P. Carollo, directeur régional adjoint de l'Équipement du NPdC ; discutant : **S. Hugo**, IFB - *Les plates-formes multimodales dans le transport combiné : enjeux et perspectives*

P. Joly, directeur commercial adjoint du Port Autonome de Dunkerque - *Infrastructures de transport et desserte de l'hinterland : quels impacts sur le développement portuaire ?*

12h : Synthèse et clôture de l'atelier

14h : 2ème atelier : *Mode de transport et potentiel de co-développement*

Président de séance : **P. Joly**, Port Autonome de Dunkerque

D. Delescaut, représentant régional de Réseau Ferré de France ; discutant : **P. Revel**, NFTI - *Infrastructures ferroviaires : quelle stratégie pour le développement du fret dans le cadre des échanges transfrontaliers ?*

J.M. Sénard, responsable des grands projets commerciaux NPdC, SNCF - *Logistique ferroviaire et entreprises-clients : quelles synergies ?*

L. Aguesse, ingénieur d'arrondissement, dépt Voie d'Eau/NPdC ; discutant : **G. Capendu**, EPIAL - *Le transport fluvial : une alternative pour la politique des transports ?*

R. Walbreck, président de la Chambre Nationale de la Batellerie Artisanale ; discutant : **P. Vanschoote**, entrepreneur - *Les enjeux de la libéralisation du transport fluvial*

16h30 : Synthèse et clôture de l'atelier

16h45 : Conclusion générale

D. Uzunidis, directeur du laboratoire Redéploiement Industriel et Innovation, ULCO

Politique des transports et coopération inter-régionale dans un cadre européen

Le 15/1/2000, au Siège du Syndicat des Employés,
Techniciens et Cadres (SETCA) de La Louvière

8h45 : Accueil

9h15 : Allocution d'ouverture

Représentant de la Communauté Européenne

9h30 : 1er atelier : *Modes de transport : penser autrement !*

Président de séance : **H. Claus**, président du SETCA

B. Jourquin, économiste de la FUCAM (Mons) - *Problématique du transport multimodal et internalisation des coûts*

H. Brouet, Ministère wallon des Équipements et des Transports, directeur des Ponts et Chaussées - *Valorisation des voies navigables et coopération trans-frontière*

J. Deterville, chef de div. de la SNCB - *Avenir du transport par fer et de l'intermodalité. Coopération avec Dunkerque*

G. Lamarche, président du Conseil de l'Office de Promotion des Voies Navigables - *Quelle politique wallonne de développement des voies navigables ?*

12h : Synthèse et clôture de l'atelier

14h : 2ème atelier : *Transport et coopération*

Président de séance : **P. Beauvois**, Fondation Jacquemotte

Y. Collard, directeur de Garocentre - *Garocentre : une plateforme logistique en développement vers le multimodal*

P. Roland, vice-pdt de l'Institut du Transport par Batellerie - *Quelle politique régionale pour développer le secteur de la batellerie ? Incidence sur l'emploi et l'environnement*

W. Taminiaux, président du Conseil de la Communauté française de Belgique et de la Communauté urbaine du Centre - *Développement du port autonome et relance économique pour la région du Centre*

16h30 : Synthèse et clôture de l'atelier

16h45 : Conclusion générale

W. Taminiaux, président du Conseil de la Communauté française et de la Communauté urbaine du Centre

Le Point sur...

Sur le régime des mots en économie

Michel VERRET

Les temps changent, les choses changent, et les hommes avec elles, et les mots avec eux, puisqu'ils parlent...

Parlent et ne parlent pas, car il est en chaque temps des "mots mystérieusement interdits", comme disait Paul Eluard. Mots de sexe, hier interdits de parole hors de la sphère privée, pour ne pas dire mentale, aujourd'hui promus, en gros et en détail, mots et images, sur toute la scène publique, tandis que la souffrance de classe salariale (1), hier objet des grandes protestations et des plus hautes luttes publiques, se trouve refoulée de plus en plus dans le secret de l'intimité familiale, sinon même dans le for intérieur.

Non pourtant que l'économique n'ait droit à la parole : en un régime de mots fort contrasté seulement dont il faudrait bien, suivant les champs et les niveaux étudier les usages et les fonctions...

Du *tabou* encore ici. Tabou de parole publique sur ces grandes zones de l'économie clandestine : économie criminelle en blanchiments divers, économie informelle /activités non déclarées, économie semi-officielle même sur toutes ses marges illicites. Tabou de parole privée aussi, malgré l'aveu général du culte de l'argent, sur l'argent privativement gagné : tel(lle) qui s'étendrait aisément dans les médias sur ses obsessions et perversité sexuelle s'offusquerait aisément de se voir demander son revenu déclaré, encore plus son revenu réel, et plus encore la feuille d'impôt qui mesurerait la distance de l'un à l'autre...

Grande *cruauté* par contre sur tel marché des hommes (vente-achat des footballeurs) et depuis peu sur les comptes d'entreprises, touchant la rémunération globale (profit et rente) des actionnaires : c'est qu'il faut l'attirer, l'actionnaire... Cruauté métaphysiquement appuyée jusqu'au *cynisme* touchant les mœurs ordinaires du Capital entre entreprises, dans l'entreprise. *Raiders, Killers, chasseurs de tête, dégraisseurs* : entre lexique du banditisme, lexique du cannibalisme et lexique de la boucherie, toute ostente désormais sans façon dans le lexique capitaliste – qui tue qui ? qui mange qui ? – l'usage banalisé de l'Autre comme proie...

Mais à l'inverse, grande *euphémisation* de l'ordre salarial. Usages proportionnels du mot dans le *rebaptême* professionnel des catégories salariales (manœuvre disparu, ouvrier devenu opérateur, secrétaire : assistante de direction) sans que rien ne change (ni salaire, ni statut, ni carrière) que l'appellation...

Plus généralement, promotion linguistique générale (2) des lexiques et grilles de "qualifications" en lexiques et grilles de "compétences" et "expertises" (3). Où

l'on ne retrouvera jamais structurellement, dans le glissement général vers le haut de l'intellectualisation du travail complexe : que les problématiques antérieures de mise en forme analytique des savoir-faire des métiers en qualifications (objectives ou subjectives, générales ou spéciales, reconnues ou pas) (4). Avec cette auréole nouvelle que donnerait pourtant au lexique *professionnel* ainsi formé un lexique *juridique* de certification de légitimité-autorité car c'est bien là que s'ancre le vocabulaire de la compétence et de l'expertise : avec les majuscules que peuvent y mettre les petits appareils statutaires d'une formation formalisée jusqu'à l'artifice, car où est la forme juridique, le formalisme, ni les formalités, ne sont loin...

Rarement dit, cela. Dit pourtant à l'occasion par la parole publique – quand elle est publiée – du (ou de la) sociologue, de la (ou du) linguiste, ou juriste, démontant chacun, chacune sur son propre registre, ce grand masquage des choses par les mots.

Non sans en démasquer ainsi – car il arrive que le masque en sa grimace dise sans le vouloir quelque chose de ce qu'il veut cacher – les fonctions concurrentielles implicites. Compétence et expertise ne s'exercent jamais dès leurs origines juridiques qu'en des champs de concurrence, d'où seront rejetés ceux ou (celles) qui ne les ont pas, où seuls pourront entrer (et entrer en concurrence entre eux) ceux (celles) qui les ont. Comme, en toute expertise, il y a du surplomb (sortie de la partie élevée sur elle) (5), toute compétence ne s'inscrit jamais qu'en un champ de compétition (compétence-compétition : mêmes racines), pour la mise en œuvre de performances qui ne nous feront guère sortir du champ, car performance, c'était d'abord le mot pour les épreuves subies à l'hippodrome par le cheval de course.

Tout ce lexique de "compétence-expertise-performance", si c'était pour énoncer, mais aussi diffuser et faire accepter, dans le champ de la concurrence salariale, le processus de désolidarisation de l'"être-avec" et de l'"être-ensemble" salarié, au profit de l'individualisme de dispersion élitaire, qui constitue aujourd'hui sa marque de marché ?

Lectures :

- (2) Boutet J. (dir.), *Paroles au travail*, L'harmattan, 1995.
- (1) Dejours C., *Souffrance en France*, Seuil, Paris, 1998.
- (4) Naville P., *Essai sur la qualification du travail*, Éditions Rivière, 1956.
- (3) Tanguy L., De l'évolution des postes de travail à celle des qualités des travailleurs. Définitions et usages de la notion de compétence, in A. Supiot (dir.), *Le travail en perspectives*, SGDG, 1998.
- (5) Trépos J.-Y., *Sociologie de l'expertise*, coll. "QSJ", PUF, 1996.

Quelles perspectives d'emplois pour Sollac-city ?

Olivier COPPIN

Que deviendrait Dunkerque sans Sollac ?

En dépit de la baisse des effectifs constatée ces dernières années, Sollac continue de représenter près de 22% de l'emploi total du secteur secondaire local et 12% de l'emploi total de l'agglomération dunkerquoise. Ce poids des effectifs est d'autant plus marqué que ces 12% se concentrent uniquement sur deux établissements. Et encore, ce chiffre ne constitue que la partie la plus visible du rôle joué par Sollac sur l'emploi local. En effet, l'implantation d'Usinor a largement entraîné dans son sillage la naissance d'entreprises de la métallurgie qui ont contribué, au fil du temps, à intensifier les relations industrielles autour du géant sidérurgique.

Cette forte interaction qui existe entre la sidérurgie et la métallurgie se retrouve aujourd'hui dans les statistiques puisque ces deux activités rassemblées englobent 28% de l'emploi total du dunkerquois. Le plus intéressant dans ce chiffre est d'ailleurs sa constance affichée depuis la fin des années 1980 : ce taux était de 29% en 1989 et force est de constater qu'il n'a guère fléchi depuis. Cette situation s'explique en partie par le fait que les disparitions d'entreprises de la métallurgie ont régulièrement été compensées par l'arrivée de nouvelles unités. À titre d'exemple, il a été enregistré en 1998 14 disparitions d'entreprises métallurgiques pour 14 nouvelles venues. Autrement dit, la présence de Sollac continue d'exercer une forte influence sur l'évolution du tissu entrepreneurial local ; lequel tend à se renouveler sur la base du système productif existant.

Ne faut-il pas dans ces conditions plutôt parler d'emprise pour illustrer les effets inhérents à l'activité de ce bastion de l'industrie lourde ? La question se pose lorsqu'on se penche sur les relations qu'entretient Sollac avec l'ensemble de la filière. A commencer par l'amont où le trafic portuaire et ferroviaire local semblent entièrement voués à sa cause. Les quantités de minerais et de charbon qui transitent au port de Dunkerque pour le compte de Sollac représentent près de la moitié du trafic total ! Et le plus surprenant est que cette proportion n'a cessé de s'accroître au cours de ces six dernières années. Celle-ci est en effet passée de 39,7% en 1992 à 49,7% en 1998 ; ce qui ne peut que relancer le débat autour de la diversification du trafic maritime dunkerquois. Le problème reste d'ailleurs identique pour le fret ferroviaire : les produits sidérurgiques pèsent pour près de 40% du trafic ferroviaire total. Et ce chiffre s'élève même à 50% si on y inclut le charbon et les minerais. Sollac constitue de toute évidence un marché captif pour les entreprises de transport tant pour l'approvisionnement en matières premières que pour l'acheminement des produits sidérurgiques. La SNCF et le port en sont sur ce point les meilleurs exemples.

Inutile donc de dire que les conséquences seraient dramatiques si Sollac disparaissait. Non seulement, cela

correspondrait à la suppression de 6000 emplois directs mais aussi à la fermeture et à la restructuration de nombreuses entreprises clientes. Dans la métallurgie, 2000 emplois seraient perdus tout comme ceux des services à l'industrie dont les effectifs chuteraient d'autant. La part occupée par Sollac au niveau du trafic portuaire et ferroviaire pourrait se traduire par l'évaporation d'un millier d'emplois si celui-ci décidait de partir. Sans parler des répercussions qui auraient lieu sur la filière des boîtes-boisson par exemple. Il y a fort à parier en effet que *Continental Can* et *Coca-Cola* remettraient en cause leur localisation sur l'agglomération. L'effet de proximité étant important pour les coûts de logistique, la disparition du fournisseur serait un handicap majeur pour ces deux entreprises qui comptent environ 430 salariés. En clair, la radiation de Sollac du système productif local équivaldrait à la suppression de 10 à 11 000 emplois dans la région dunkerquoise. Et cette estimation ne prend pas en compte les effets d'entraînement qui résulteraient de la perte de pouvoir d'achat de la population touchée.



Cette hypothèse, présentée au départ sous la forme de caricature, a cependant le mérite de montrer la forte dépendance actuelle de l'économie dunkerquoise. Les quelques indicateurs qui viennent d'être présentés soulignent en effet le caractère désormais impératif d'une diversification des activités. Certes, certains domaines comme la chimie semblent amorcer une certaine dynamique de développement au niveau local. Mais il faut bien admettre qu'il s'agit là davantage d'un épiphénomène que d'une tendance lourde au regard du tissu économique pris dans sa globalité.

Même en partant de l'hypothèse que l'activité sidérurgique perdurera dans les prochaines années, rien ne dit qu'elle se poursuivra dans les mêmes conditions que celles que nous connaissons encore maintenant. La production d'aciers plats par coulée continue, qui est une des spécialités de Sollac, est en effet de plus en plus concurrencée par le procédé des *minimills* (production en séries courtes). Au départ, ce marché était réservé aux tôles de bas de gamme. Seulement, l'écart de qualité s'est considérablement resserré avec

les aciers des usines intégrées et on assiste aujourd'hui à l'écllosion d'une filière sidérurgique courte qui n'offre visiblement que des avantages :

- Une réactivité plus forte ;
- Des investissements et des frais de personnel divisés par trois.

Du fait de son intensité capitalistique et de son manque de flexibilité, la sidérurgie lourde se trouve régulièrement confrontée à des fluctuations de prix liées :

- à des investissements réalisés en période de hausse de la demande alors que le démarrage effectif des unités se fait lorsque la demande n'est plus à son plus haut niveau ;
- au niveau des stocks dans les secteurs situés en aval ;
- aux effets monétaires étant donné que les prix de l'acier sont généralement exprimés en dollars.

Or, dans la majorité des cas, les sidérurgistes gèrent cette situation en décidant la fermeture ou l'arrêt de certaines capacités.

Dans un tel contexte, l'utilisation de technologies plus souples et réactives comme les *minimills* permettrait d'éviter ces fluctuations. L'enjeu est donc aujourd'hui évident pour des entreprises comme Sollac qui, tôt ou tard, auront recours au moins en partie à ce genre de procédé. C'est pourquoi il est aujourd'hui nécessaire d'avancer de nouvelles pistes de réflexion autour des activités productives locales. Non seulement pour proposer de nouveaux champs d'investigation susceptibles d'apporter une nouvelle dynamique au système productif dunkerquois. Mais surtout pour anticiper d'éventuels scénarios qui, en l'état actuel, demeurent peu encourageants. Tant que la sidérurgie restera la seule référence de l'économie dunkerquoise, les perspectives de redynamisation du tissu économique local seront compromises.

Entrepreneuriat scientifique

Dimitri UZUNIDIS

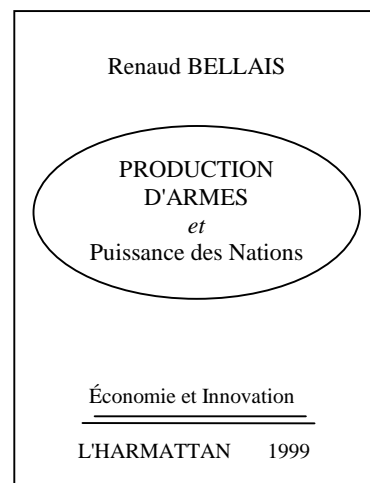
Pour mieux cerner les défis actuels auxquels doit répondre la nouvelle loi sur la recherche en France (Loi N°99-587 du 12/7/1999), il est primordial de revenir à quelques mécanismes de base. La technologie se définit comme étant l'ensemble des techniques issues très souvent des avancées scientifiques et des expériences industrielles accumulées au fil du temps par tout le personnel employé dans la production de biens et services. La science fournit les connaissances dont l'application permet la création technique (associée à l'invention) et l'innovation.

L'innovation est alors l'arme concurrentielle par excellence aussi bien pour les entreprises que pour les économies nationales au sein desquelles les entreprises et autres pourvoyeurs de capitaux et de travail trouvent les moyens institutionnels et les marchés pour réaliser leurs objectifs commerciaux. Les passerelles (les vecteurs de transmission) qui s'établissent entre science, technologie et innovation proviennent dans nos sociétés industrielles et informationnelles de l'accomplissement de deux types d'activités sociales : la recherche et l'entrepreneuriat qui mobilisent autant les organisations (État, firmes) que les individus. L'innovation apparaît alors comme une aventure collective.

Schématiquement et historiquement, le système d'innovation français se caractérise par la coexistence de deux grands pôles : d'un côté, la recherche publique (universitaire ou non) ; de l'autre, les grands "champions nationaux". Ces deux pôles finançaient et exécutaient en 1996 les 3/4 de la RD du pays. Les PME/PMI "bricolaient" jusqu'à présent à l'ombre des grandes firmes. Les liaisons entre les deux pôles se réalisaient par la mobilité du personnel de recherche et d'ingénierie d'un pôle à l'autre et surtout grâce aux grands pro-

grammes DEN (Défense, Énergie, Nucléaire) propulsés par l'État. Cette organisation administrée est incompatible avec le raccourcissement des cycles des produits et des technologies, avec les grandes tendances de la mondialisation et de l'unification relative des marchés internationaux et avec l'augmentation des coûts de l'innovation et des coûts de fonctionnement des réseaux entrepreneuriaux constitués par l'initiative publique.

La nouvelle politique technologique vise à rendre plus efficace l'entrepreneurialité de la recherche. D'une part avec les privatisations, l'ouverture du capital des "champions nationaux" aux porteurs de capitaux et l'application des mesures libérales en matière des flux de marchandises et de capitaux, ou encore la contestation des monopoles publics, propulsent les grandes entreprises et les institutions financières dans les réseaux transnationaux d'innovation qui se forment entre entreprises et centres de recherche par la signature d'accords d'alliance, de partenariat, de co-traitance, de rachat ou de brevet. D'autre part, par voie réglementaire il cherche à accroître la vitesse de renouvellement et de rotation du capital.



Le développement des institutions de financement de l'innovation de type capital-risque ou capital investissement non seulement doit faciliter l'émergence des projets entrepreneuriaux innovants, mais aussi doit donner aux épargnants d'autres moyens de fructification de leurs capitaux ; ce qui alimente l'effervescence économique. La nouvelle loi sur l'innovation et la recherche veut décloisonner la recherche publique. Il s'agit d'une politique d'offre qui doit, d'une part, réduire les coûts de gestion et peut-être de personnel, supportés par l'État et, d'autre part, accroître la disponibilité en ressources scientifiques et techniques formées par la collectivité (éducation nationale, budget public) au profit des entités privées de l'économie.

Ce transfert de ressources du public vers le privé doit se réaliser par la reconsidération des relations synergiques à l'intérieur du système scientifique et technologique du pays. La nouvelle loi a pour objectif de développer et soutenir l'innovation par quatre voies : en multipliant les échanges entre la recherche publique et les entreprises ; en favorisant la création des institutions de valorisation de la recherche ; en élaborant un

statut pour le chercheur-entrepreneur ; en accordant des avantages fiscaux aux entreprises innovantes.

Il est évident que la nouvelle loi donne plus de possibilités au développement de l'entrepreneuriat de la recherche publique : les canaux de transfert de savoir et de technologies s'étoffent, le marché fait son entrée (via le contrat et l'engagement personnel) dans les domaines qui jusqu'à présent étaient considérés cloisonnés. Mais cette privatisation progressive de la recherche laisse en suspens plusieurs questions : que deviendra la recherche fondamentale ? que deviendra le chercheur ? y aura-t-il avec la nouvelle loi une certaine hiérarchisation des statuts ? s'achemine-t-on vers un appareil universitaire à deux vitesses, les universités qui feront des affaires et s'enrichiront et les autres qui seront dépourvues des moyens financiers et matériels ? qu'en est-il de la demande en innovations ? Dans le contexte libéral hormis quelques universités et centres publics de recherche qui travaillent depuis longtemps avec des grandes entreprises, quels sont les dispositifs prévus pour attirer d'autres grandes firmes ?

Les enjeux de la propriété industrielle dans un projet de création d'activité ou d'entreprise de haute technologie fondée sur la recherche

***Séminaires en coopération avec l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI)
et le groupement d'intérêt public Management Interdisciplinaire
du Transfert et de l'Innovation (MITI)***

PROGRAMME :

Les séminaires, se déroulant à Dunkerque ainsi que Boulogne/Mer et Calais (par visioconférence), s'adressent à des jeunes chercheurs, doctorants et enseignants, créateurs potentiels d'entreprises ou travaillant dans la valorisation de la recherche.

1) *La protection juridique de la propriété industrielle et ses enjeux économiques* par C. Hugo (INPI) et B. Laperche (lab.RII), le 7/3/2000, 14 à 18 heures ;

2) *Le comportement des entreprises françaises face à la propriété industrielle* par J.P. François (Service des statistiques industrielles du Ministère de l'économie), le 22/3/2000, 14 à 18 heures ;

3) *Propriété industrielle, création d'entreprises et capital-risque* par D. Barrier (Innovacom), le 4/4/2000, 14 à 18 heures ;

4) *Protection intellectuelle et nouvelles technologies de l'information et de la communication : bases de données, logiciels, internet* par S. Rozenfeld, (consultante), le 2/5/2000, 14 à 18 heures ;

5) *Place de la propriété industrielle dans la stratégie de l'entreprise* par B. Lamoureux (Alcatel) et S. Murgo (Transgène), le 23/5/2000, 14 à 18 heures ;

6) *L'origine et l'évolution du système international de la propriété industrielle* par A. Ilardi (Expert international en propriété intellectuelle, Genève), le 13/6/2000, 9 à 13 heures ;

7) *Espionnage et propriété industrielle* par R. Bellais (lab.RII) et M. Yamamoto (JETRO), dernière semaine de septembre 2000 ;

8) *Propriété industrielle, transferts et accords de licence* par D. Uzunidis (Maître de conférences économie, directeur du lab.RII) et J.M. Buisine (Professeur de Physique, directeur de la MREID, ULCO), première semaine d'octobre 2000 ;

Informations : Blandine Laperche
Tél. : 03 28 23 71 43 ; fax : 03 28 23 71 10 ;
Email : laperche@univ-littoral.fr

Les Rendez-Vous de R.I.I.

Les Ateliers d'Innovations

Cycle : Entrepreneurs et libéralisme économique

Les années 1980 consacrent le retour de l'entrepreneur, sur lequel se fondent les espoirs de retour à la croissance. Une série d'Ateliers est consacrée aux différentes facettes de l'entrepreneuriat actuel :

J. Ziel : « L'entrepreneur japonais : analyse comparative » (19/1)
T. Verstraete : « L'entrepreneur et ses actes » (20/1) ;
R. Landsberger : « Petites entreprises et capital-risque » (31/1) ;
M. Marchesnay, O. Torrès : « Confiance, logiques entrepreneuriales et PME » (3/2) ;
M. Pinçon, M. Pinçon-Charlot : « Les nouveaux entrepreneurs » (28/2) ;
D. Hillairet : « L'Innovation sportive » (3/3) ;
C. Rey : « Travail indépendant et salariat » (10/3) ;
S. Sammut : « La phase cruciale du démarrage des petites entreprises » (24/3) ;

Colloque franco-belge « Infrastructures de transport et co-développement » (14 et 15/1/2000)

Sous le haut patronage du Ministre français des transports et du Ministre-Président de la communauté française de Belgique. Thèmes : Politique des transports et coopération interrégionale dans le cadre

européen ; Transports alternatifs et environnement.
Voir le programme page 7.



Le Laboratoire Redéploiement Industriel et Innovation vous souhaite une bonne année 2000

COLLOQUE INTERNATIONAL JOAN ROBINSON 16-17 MARS 2000

AMPHITHÉÂTRE J.A. SCHUMPETER, PÔLE LAMARTINE, ULCO, PLACE DU GÉNÉRAL DE GAULLE, DUNKERQUE

16 mars 2000 : L'œuvre de Joan Robinson et l'histoire de la pensée économique

17 mars 2000 : La pensée de Joan Robinson face aux problèmes économiques contemporains

9h - 12h : **Joan Robinson dans l'histoire de la pensée économique**

9h - 12h : **État et marché**

Les fondements de la pensée de Joan Robinson et les influences des économistes fondateurs et contemporains (Wlaras, Marx, Keynes)

Rôle de l'État aujourd'hui, la concurrence imparfaite aujourd'hui, etc.

14-17h : **Les apports théoriques de Joan Robinson**

14h - 17h : **Croissance et crise**

Analyse des thèmes clés des travaux de recherche de Joan Robinson : croissance, accumulation du capital, concurrence imparfaite, répartition, développement, philosophie économique

Modalités actuelles de la répartition du revenu national ; progrès technique, formation et croissance ; inégalités et mondialisation

Le programme complet sera disponible à partir du 15 février 2000 sur le site internet : www-heb.univ-littoral.fr/rii

Informations : Renaud Bellais - téléphone : 03 28 23 71 47 / email : labrii@univ-littoral.fr